

Editorial

Espace audiovisuel : nettoyage en vue

Un inextricable désordre s'est installé depuis que l'espace médiatique audiovisuel s'est démocratisé, avec l'avènement d'un foisonnement des chaînes télé. La mère de toutes (RTNC, publique) a vu arriver une concurrence impitoyable lui imposée par celles qui ont trouvé un espace adéquat pour s'exprimer. Ce qui n'est pas une mauvaise chose en soi. La rançon de l'émulation. Donc il fallait se mettre au diapason pour espérer accrocher un plus grand public et s'ouvrir davantage. De bonne guerre, en somme... Seulement voilà !

L'ouverture de cet espace à une multitude de structures télévisuelles a donné lieu à un tel cafoillage qu'un holà était plus qu'impérieux. Trancher sans le vif ! Dès lors, l'autorité de régulation avait du pain sur la planche face au méli-mélo qui s'est fait jour. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC), qui s'est mis à délivrer des avis de conformité pour permettre un exercice en droit fil avec le cahier de charges présenté lors de la sollicitation d'exploitation s'est retrouvé quelque peu désabusé par les requérants.

Très peu professionnels...

Bien peu se sont montrés respectueux des normes en la matière s'écartant carrément du contenu de ce document (cahier de charges), censé formaliser les besoins permettant de cadrer les missions pour ne pas évoluer à contre-courant au mépris des règles. C'est justement ce qui s'est observé dans de nombreux cas. Des chaînes télé ont inondé les écrans la plupart sans programmation respectant les règles élémentaires. Les évangélistes de tous bords, en quête d'une plus large audience, s'y sont engouffrés, ayant trouvé là une aubaine pour rallier la masse à leur cause. Des structures de télé sans infrastructures adaptées émettent à qui mieux mieux, au point où on ne savait plus qui est qui... Le CSAC n'avait pas d'autre choix que de servir. Mais avant, cet organe a invité les contrevenants à s'y conformer faute par eux de ne pas obtempérer, ils se verront interdire la diffusion de leurs programmes très souvent bancals. Le ministère de la Communication s'en est saisi dans l'objectif également d'y mettre bon ordre. On en est à espérer que la cacophonie ambiante donnera lieu à une concordance de sons qui rend une musique audible et agréable. Le nettoyage, qui est envisagé, ne sera qu'applaudi de deux mains. Au moins, l'autorité aura fait au préalable œuvre de pédagogie. A l'heure qu'il est, la carotte est brandie avant le bâton...

Bona MASANU

E-Journal KINSHASA

Hebdomadaire d'informations générales, des programmes TV, Radio et Publicité

6^{ème} année - Série B - n°0067 du samedi 05 septembre 2020

Fondateur : EALE IKABE - Directeur de la publication : BONA MASANU

Tel. et whatsapp: +243840748000 - e-mail: ealeikabe@yahoo.fr - Facebook: EJournal Kinshasa - youtube : teletempslibre@gmail.com (disponible fin janvier 2020) - www.e-journal.info



Martin Fayulu pour le retour du FCC au pouvoir?



Le DG Patient Sayiba, recherché par la justice, effectue une mise en place depuis sa cachette



Accusé d'entretenir la milice de Kingabwa, Pierre Mutanga placé sous mandat d'arrêt provisoire à Makala



Mes gens

Marie Chantal Fatuma, ancienne combattante de MLC, un des bras séculiers de ECCO

De Lovanium à l'Université de Kinshasa, creuset de l'intelligentsia congolaise aux fortunes diverses



Blaise Bonghanya Mbane : 20 ans dans l'au-delà !



Gina Efongé, bien en vie !



Congo Sapatu

100% Congolais
Des chaussures au choix

A la commande et sur mesure

Contact : +243 82 63 05851
Email : sapatucongo24@gmail.com



Accusé d'entretenir la milice de Kingabwa, Pierre Mutanga placé sous mandat d'arrêt provisoire à Makala

Le directeur administratif de la Maison civile du chef de l'État, Pierre Mutanga, est placé sous mandat d'arrêt provisoire à la prison de Makala par la justice militaire. Il lui est reproché d'entretenir un mouvement insurrectionnel. Le 27 août, la police a débusqué des hors-la-loi logés dans une résidence située dans le quartier Kingabwa, dans la commune de Limete. Au cours de cet assaut, le chef de la police du district du Mont-Amba a été blessé et 23 inciviques ont été appréhendés. « Gardiens de la paix volontariste de Fatshi » est le nom que portait ce groupe.

Cette découverte en

pleine capitale, siège des institutions, a fait réagir la coalition au pouvoir qui a fustigé la présence de cette milice et exigé une enquête. Le secrétaire général de l'UDPS, le parti présidentiel, Augustin Kabuya, a fermement réfuté toutes les allégations pointant du doigt l'UDPS comme à la tête de ladite milice.

Qui est Pierre Katumpa Mutanga Dibue ?

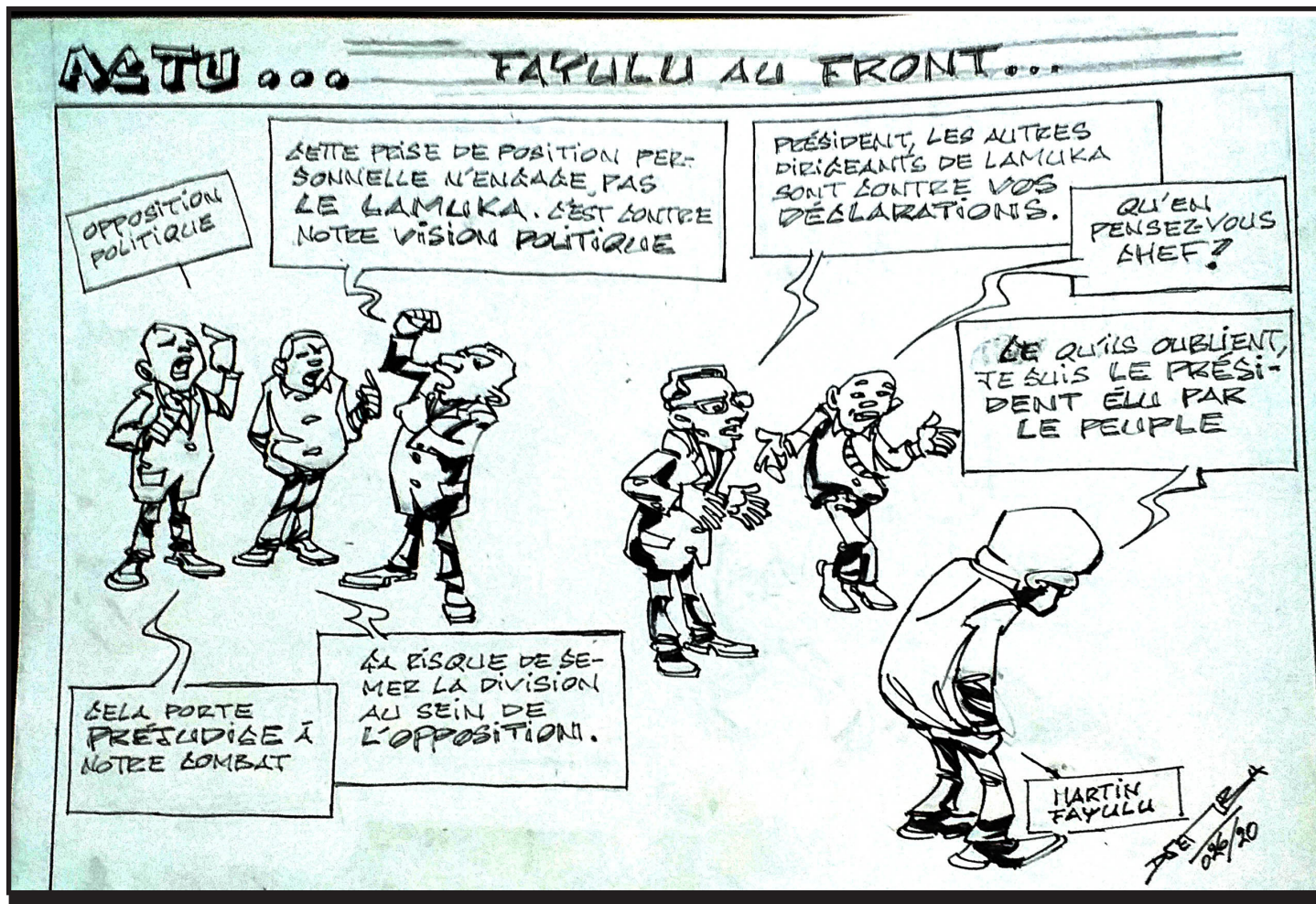
Originaire du Kasai Central, Pierre Mutanga Katumpa Dibue est un ancien de la diaspora belge où il a vécu dans la commune de 1000 Bruxelles. A la tête d'un minuscule et obscur parti politique dans les années 1990 mais qui a disparu de



tous les radars. Candidat à la présidentielle de 2011 et opposant à Joseph Kabila. L'homme n'aura jamais quitté Bruxelles, où il résidait, pour faire campagne à Kinshasa. Il ne retrouvera la capitale

qu'en début 2019 avec l'avènement de Félix Tshisekedi avant de devenir membre du collège des directeurs administratifs de la Maison civile du chef de l'État.

EJK



OGEFREM

Le DG Patient Sayiba, recherché par la justice, effectue une mise en place depuis sa cachette

Ça cloche à l'Office de la Gestion de Fret Maritime et Multimodal (OGEFREM)! Une nouvelle mise en place, effectuée dans cette entreprise publique à caractère technique et commercial de la RDC, inquiète autant qu'elle remet en cause l'État de droit, cheval de bataille du chef de l'État. La grande préoccupation, au sein de cet établissement public à caractère technique et commercial, tient à la situation de son DG qui vit en clandestinité depuis ses déboires avec la justice. En dépit de tous les faits lui reprochés, il semble jouir d'une impunité qui inquiète d'autres cadres de l'entreprise.

Le directeur général, Patient Sayiba continue d'exercer ses fonctions dans la clandestinité. Et pourtant, trois mandats d'arrêt, dûment émis par la justice, continuent de moisir dans les tiroirs du Parquet général sans que l'accusé ne puisse se présenter devant le magistrat pour éclairer la lanterne des Congolais sur des millions de dollars américains, volatilisés pendant sa gestion.



Malgré cela, il a quand même procédé à un remue-ménage. Cette mise en place générale, intervenue à l'OGEFREM par le directeur général en complicité avec le Conseil d'administration, n'est ni plus ni moins qu'une illustration de plus de la moquerie à l'égard de la justice dont fait montre Patient Sayiba. Intouchable, ce mandataire public, accusé d'avoir détourné des millions de dollars américains de l'OGEFREM, a pris le luxe de défier les instances judiciaires. Il fait également fi de l'intersyndicale qui lui a demandé de se présenter

devant les juges pour s'expliquer sur des faits lui reprochés. «Ce qui se passe actuellement à l'OGEFREM n'est pas de nature à matérialiser la vision du chef de l'État, celle consistant notamment à placer l'intérêt humain au centre de toute action en vue de s'assurer du rétablissement d'un État de droit et prospère à travers le maître-mot le peuple d'abord », ont déploré soulignent certains agents.

Bien au contraire. La fameuse affaire du Directeur général de cette entreprise du portefeuille de l'État met en mal le pouvoir de

Félix Tshisekedi. « Étale plutôt la faiblesse du régime », soutiennent des observateurs. "Comment comprendre qu'un mandataire public, proche de l'ancien régime soit-il, puisse narguer la justice de tout un pays au point de faire le malin d'assumer ses prérogatives dans la clandestinité ? Un théâtre bien de chez nous susceptible de remettre en cause l'élan pris par Félix Tshisekedi à mettre la loi au dessus de tous et mettre fin à l'impunité notoire observée sous Joseph Kabila", constatent des analystes sous un ton d'interrogations.

Sous d'autres cieux, estime-t-on, Patient Sayiba, au vu des accusations qui pèsent contre lui, devrait, à titre conservatoire, être suspendu de ses fonctions en attendant que la justice soit faite sur les détournements des deniers publics dont il est accusé. Bien malin, qui a prédit que le directeur général de l'OGEFREM continuerait d'occuper son poste plusieurs mois après son interpellation par le Parquet général.

EJK

MBOTÉ SOURIEZ

Disponible sur www.mbote-souriez.com Téléchargement gratuit

Vérité des urnes enterrée

Fayulu pour le retour du FCC à la présidence de la République

Martin Fayulu, un des leaders de Lamuka et candidat malheureux à l'élection présidentielle du 30 décembre 2018, vient d'enterrer la « vérité des urnes », laquelle lui a pourtant servi de fonds de commerce politique pendant plus d'une année, au pays comme à l'étranger. Revenu au pays il y a une semaine, après environ cinq mois passés aux États-Unis d'Amérique, il a automatiquement relayé le forum avorté du Centre interdiocésain, planifié par le professeur Bob Kabamba, dont le thème général portait sur la réforme de la loi organique instituant la Ceni (Commission électorale nationale Indépendante) et la loi électorale, avec en toile de fond la remise en cause des institutions issues du dernier processus électoral et leurs animateurs.

Malheureusement, le coup monté a fait flop, faute d'adhérents attendus de la coalition au pouvoir, à savoir le FCC (Front Commun pour le Congo) et le CACH (Cap pour le Changement). A ce stade aussi, il a abandonné son fameux « Plan de sortie de crise », qui s'articulait autour d'une transition d'environ 2 ans, pilotée par Félix Antoine Tshisekedi, et lui-même comme président d'une méga-structure appelée Haut conseil national des réformes Institutionnelles. On apprend, aux dernières nouvelles, qu'il a rejoint la rhétorique développée ces temps derniers par le pasteur Théodore Ngoy, un autre candidat malheureux

lors de la dernière course à la magistrature suprême, selon laquelle le président élu et actuellement en fonctions, Félix Antoine Tshisekedi, devrait être destitué par la Cour Constitutionnelle, puisque coupable du délit de « haute trahison ». Le chef de l'État est en effet accusé, dans le cercle des partisans de Lamuka, d'avoir permuté illégalement deux hauts

il roule automatiquement pour le retour du FCC (Front Commun pour le Congo) à la présidence de la République, dont le candidat à la présidentielle, Emmanuel Ramazani Shadari, dauphin du chef de l'État sortant, avait échoué dans les urnes.

Le retour de cette plateforme politique électorale au sommet de l'État serait en effet inévitable au regard de

cette haute juridiction de tous les noms, les accusant d'être instrumentalisés par le FCC. Pourtant les deux magistrats, qu'il défend aujourd'hui, à savoir Noël Kilomba et Jean Ubulu, et pour la cause de qui il exige la destitution du président de la République en exercice, s'étaient prononcés eux aussi contre sa « fameuse vérité des urnes ».

Que s'est-il passé pour que cet acteur politique se mette, sans transition, à soutenir deux hauts magistrats qu'il avait jetés, en janvier 2019, dans le même panier que leurs collègues de la Cour Constitutionnelle, qu'il accusait d'avoir tripoté les procès-verbaux des résultats de la présidentielle de décembre 2018 ?

Quant à la démarche de Fayulu visant manifestement le retour du kabilisme au sommet de l'État, elle est porteuse d'un agenda caché que des millions de Congolaises et de Congolais seraient curieux de connaître. A quel prix va être « vendu » le mandat de Félix Antoine Tshisekedi au FCC ? Ce leader de Lamuka, au lieu de continuer de jouer à cache-cache, devrait avoir l'honnêteté et le courage de dire à ses compatriotes congolais pour quel camp politique il roule en attendant les élections de 2023.

S'il est réellement de l'opposition républicaine, il ne devrait pas soutenir un schéma qui accorde au FCC un bon gratuit de retour à la présidence de la République.



Radio Okapi/Ph. John Bompengo

magistrats, à savoir Noël Kilomba et Jean Ubulu, de la Cour Constitutionnelle vers la Cour de Cassation, et partant violé la Constitution. Martin Fayulu, qui se fait passer pour un défenseur acharné des prescrits de la Constitution depuis sa défaite électorale de décembre 2018 et la suite négative réservée à ses requêtes en contestation des résultats devant la Ceni comme la Cour Constitutionnelle, n'ignore pourtant pas la conséquence logique de sa démarche actuelle. C'est l'occasion de lui rappeler qu'en soutenant l'option de la destitution de l'actuel chef de l'État,

l'article 75 de la Constitution qui dispose : « En cas de vacance pour cause de décès, de démission ou pour toute autre cause d'empêchement définitif, les fonctions de président de la République, à l'exception de celles mentionnées aux articles 78, 81 et 82, sont exercées provisoirement par le président du Sénat ».

Les contradictions de Fayulu

Lorsqu'en janvier 2019, la Cour Constitutionnelle avait déclaré recevable mais non fondée sa requête contestant les résultats de la présidentielle de décembre 2018, Martin Fayulu avait traité les magistrats de

Martin Fayulu, un allié inattendu pour « Joseph Kabila » ?

« La vengeance est un plat qui se mange froid. Plusieurs années après, c'est du surgelé ». Cette phrase est tirée d'un vieux film français. Elle a été prononcée par l'acteur Charles Denner qui y jouait le rôle d'un avocat. Près de dix-neuf mois après l'investiture de Felix Tshisekedi Tshilombo à la tête du Congo-Kinshasa, il règne une ambiance malsaine dans ce pays. Une ambiance de crise. Le vocable « crise » renvoie à l'idée de contestation des autorités. Qui conteste qui? Le « deal » Fcc-Cach ne tient plus qu'à un fil; « Felix » et « Joseph Kabila » se regardent en chiens de faïence; le Président de la République et le Premier ministre entretiennent des relations empreintes d'hypocrisie. Pire, les rapports au sein de la coalition « Cap pour le changement » de l'ex-duo Tshisekedi-Kamerhe sont tout simplement exécrables suite à l'embastillement de "Vital". Pour couronner le tout, des bandes armées continuent à tenir tête à la force publique à l'Est pendant que des juges à la Cour constitutionnelle « contestent » leurs nominations à la Cour de cassation. Le pays ressemble à une bombe à retardement qui n'attend que les étincelles.

Sur les réseaux sociaux, une vidéo a tourné en boucle, mardi 1er septembre, particulièrement sur



Twitter. On y voit Martin Fayulu Madidi, président du parti « ECIDé » (Engagement pour la citoyenneté et le développement) et cofondateur de la plateforme politique « Lamuka », à côté de l'avocat Théodore Ngoy. Celui-ci est également « évangéliste » à ses temps libres.

Ces deux hommes ont en commun un signe particulier: « candidats malheureux » à l'élection présidentielle du 30 décembre 2018. Une situation que « Martin » – qui ne boude guère qu'on l'appelle « le Président élu » – n'a jamais digéré.

De quoi s'agit-il?

Conseil de Noël Kilomba et Jean Ubulu, juges à la Cour constitutionnelle, nommés présidents à la Cour de cassation par ordonnance présidentielle du 17 juillet 2020, Maître Ngoy accuse, avec une légèreté inqualifiable, le président Felix Tshisekedi de « violation intentionnelle et manifeste » de la Constitution. Il se dit décidé de le faire poursuivre "pour haute trahison". Contre toute attente, Martin Fayulu

s'engage dans cette « aventure ambiguë » aux conséquences imprévisibles.

Sur la vidéo précitée, le Président de l'ECIDé tonne littéralement: « Non seulement, il (Felix Tshisekedi) est illégitime, mais il pose des actes en violation de la Constitution ». Et d'ajouter: « Monsieur Tshisekedi court un risque énorme d'être poursuivi pour haute trahison ».

Les articles 165 et 166 de la Constitution congolaise stipulent notamment qu'« il y a haute trahison lorsque le Président de la République a violé intentionnellement la Constitution (...) ». « La décision de poursuites ainsi que la mise en accusation du Président de la République (...) sont votées à la majorité des deux tiers des membres du Parlement composant le Congrès (...) ». Les « partisans » de « Kabila » sont majoritaires dans les deux chambres. Une certitude: les choses ne se passeront nullement comme une lettre à la poste. Le 30 décembre 2018, les citoyens congolais sont allés aux

urnes afin de choisir leur nouveau Président de la République et les 500 nouveaux députés nationaux. Qui oserait mettre en doute le caractère chaotique de ces consultations politiques? Qui ignore que pendant que le très toxique Corneille Nangaa égrenait les noms de « nouveaux honorables », de nombreux bureaux de vote dans l'arrière-pays étaient encore occupés à compiler les bulletins glissés dans les urnes?

Seulement voilà, la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), à laquelle revient la mission d'organiser le processus électoral, a annoncé son « oracle ». A savoir que « Félix Tshisekedi Tshilombo est élu Président ». On attendra, en vain, qu'un « candidat malheureux » démontre le contraire de manière irréfutable. La Cour constitutionnelle a confirmé le résultat publié par la Ceni. Contrairement au Mali d'Ibrahim Boubacar Keita dit (IBK), la population congolaise n'est pas descendue dans la rue à l'appel du candidat malheureux Fayulu. La communauté internationale, réputée attentiste, s'est contentée de prendre acte.

Lors de son récent séjour aux Etats-Unis, « Martin » a laissé entendre qu'il avait remis le compteur à zéro. Et qu'il regarde désormais vers l'avenir. N'est pas Nelson Mandela qui veut! En

Suite en page 20

On en parle...

Affaire démantèlement d'une milice à Kingabwa : vivement une enquête pour rassurer les Kinois

Le démantèlement, le jeudi 27 août, par la police, d'une milice à Kingabwa dans la commune de Limete, inquiète des Kinois qui n'en reviennent pas de constater qu'il y a un centre d'entraînement militaire dans la capitale à l'insu des autorités. Selon certaines sources, ce site, niché à la Cellule Kamataba, croisement des avenues Bwa-Bwa et Bobozo, au numéro 6484, serait géré par un haut cadre de la Maison civile du chef de l'État. Ceci expliquerait-il la présence de la Garde Républicaine en ce lieu ? Aux fins limiers de la Justice militaire d'y répondre. D'après des sources présentes au moment des faits, à l'arrivée de la Police pour neutraliser ces malfrats, cette dernière a essuyé des tirs avant de riposter en guise de légitime défense. Et au cours de ces échanges des tirs, le Commissaire Urbain de la PNC/Mont-Amba, le Colonel Freddy Lifenge a été grièvement blessé. Selon toujours les mêmes sources, ces hors-la-loi seraient dirigés par un certain Diyoka, en cavale depuis.

Loin d'être un fait divers, une affaire hautement sécuritaire

Tous ces faisceaux d'éléments sont troublants sur le plan strictu sensu sécuritaire. Il n'est pas à tolérer, dans une ville comme Kinshasa, qui plus est le siège des institutions, qu'il y ait un centre de formation paramilitaire. Un vrai danger contre la sécurité collective. Une vraie menace aussi à la sûreté de l'État. Le Front commun pour le Congo, qui dit avoir suivi avec grand étonnement l'information faisant état de l'existence attestée de la base abritant des miliciens



se revendiquant de l'UDPS à Kingabwa à Kinshasa, exige "qu'une enquête minutieuse et approfondie soit menée, et que la justice militaire se saisisse, en procédure de flagrance, de ce cas grave d'atteinte à la paix et à la sécurité nationales afin d'en identifier les commanditaires, et de leur infliger les sanctions les plus sévères, conformément aux lois de la République". Dans un communiqué, rendu public le 28 août, la méga plateforme dont Joseph Kabila est initiateur et autorité morale, a exprimé son indignation face à cette situation similaire à celle de Kasumbalesa, attribuée aux membres du parti présidentiel.

"En raison de la similitude observée entre les activités menées par ces groupes de hors-la-loi, identifiés également à Kasumbalesa dans la province du Haut-Katanga, le FCC exprime sa vive préoccupation de voir ces milices urbaines se multiplier d'autant qu'elles portent directement atteinte à l'État de droit, à la démocratie et à la sécurité des biens et des personnes", tonne la Conférence des présidents du FCC. "Le FCC déplore et condamne totalement cette pratique qui porte gravement atteinte aux acquis démocratiques

de ces dernières années, et craint qu'elle ne conduise à un non État", ajoute la famille politique de Joseph Kabila. A qui appartient la parcelle qui sert de terrain d'entraînement ? Un État de droit ne peut s'accommoder à l'existence sur son sol des milices au service des partis ou même des individus. Car instrumentalisés comme ils peuvent l'être, ces miliciens pourront se révéler plus tard comme la terreur pour la population. Ils sont une bombe à retardement qu'un État de droit se doit de désamorcer. Aux yeux de nombre d'analystes, cette enquête de la justice est d'autant plus importante que quantité de zones d'ombres devraient être élucidées. Par exemple à qui appartiendrait la parcelle qui sert de terrain d'entraînement à la "milice". La Police pourrait aider les enquêteurs à révéler le nom du propriétaire.

La puce à l'oreille

Le 18 juillet dernier, la Maison civile du chef de l'État, via son directeur administratif, le Père Pierre Mutanga, alertait l'opinion publique sur "l'existence des réseaux des malfrats qui opèrent et commettent des actes inciviques avec le label de la Maison civile". Le Directeur administratif disait dans son alerte :

"Nous sommes avertis de la prolifération des activités de malveillance à travers le pays que commettent certains individus abusant du nom de la Maison Civile, de la Présidence ou encore de la famille présidentielle. A Kinshasa ou en province, ces escrocs sans gêne vont jusqu'à se doter des hommes en uniformes, afin de se couvrir dans leurs actes malsains". Mais en même temps qu'elle sonnait l'alerte, la Maison Civile du Chef de l'État promettait de déployer tous ses efforts grâce à "tous ses services secrets et à la vigilance de notre peuple pour traquer tous ces malfrats et les mettre hors d'état de nuire". De son côté, l'UDPS, par la voix de son secrétaire général, Augustin Kabuya Tshilumba, soutient que "ceux qui attribuent à l'UDPS la paternité de la bande incontrôlée [de Kingabwa], leur place est au CNPP [Centre Neuro Psycho Pathologique].

Pourquoi pas l'entrée en danse de l'Assemblée nationale ?

Sur le plan politique, des références - fausses ou avérées - à un parti politique au pouvoir et à son leader sont de nature à jeter le trouble dans l'opinion. C'est pourquoi, pour tirer cette affaire au clair, une enquête minutieuse s'impose. L'armée tout comme la police disposent des structures compétentes pour ce travail. A deux semaines de la rentrée parlementaire, il ne serait pas inapproprié que la Représentation nationale se saisisse, à son tour, de ce dossier pour interpeller les autorités compétentes en la matière. Il y va de la sécurité des Kinois, de la stabilité des institutions et donc de l'avenir même du pays.

Source : Forum des As

Chronique de Patrick Eale

15 septembre : Une rentrée parlementaire chaude bouillante

C'est ce 15 septembre que les députés et sénateurs vont reprendre le chemin de l'hémicycle du Palais du peuple. Ils seront là pour la rentrée parlementaire de la session ordinaire de septembre. Mais cette rentrée s'annonce tempétueuse, tant les dossiers restés en suspens, et non sans suspense, devront être traités au cours de cette session. Parmi les dossiers, pomme de discorde entre les deux plateformes de la coalition au pouvoir, mais pas qu'eux, car Lamuka n'est pas en reste, il y a les lois Minaku-Sakata, les nominations à la Cour constitutionnelle; le refus par la présidence d'investir, par ordonnance, le controversé Roland Malonda à la tête de la CENI; le blocus de l'élection du premier vice-président de l'Assemblée Nationale.

À ces 4 dossiers de tous les dangers, s'ajoute la



motion restée pendante contre le vice-premier ministre de l'Intérieur, le CACH Gilbert Kankonde, l'homme par qui le scandale du contreseing des ordonnances présidentielles est passé. Le VPM était déjà dans l'oeil du cyclone des députés,

qui lui reprochaient son implication dans leur empêchement, par les éléments de la police nationale, d'accéder à l'hémicycle du Palais du peuple. Gilbert Kankonde agissait ainsi pour faire respecter une décision du Conseil d'État. Mais sous l'arbre à palabres,

l'intrépidité audacieuse du duo Fayulu-Ngoy peut s'inviter aussi, avec à la clé : pousser les deux chambres du Parlement à la mise en accusation du Chef de l'État pour violation intentionnelle de la Constitution.

Les enjeux sont de taille pour faire résonner les tympanes politiques, avec cette rentrée parlementaire qui sera plus que mouvementée, tant les positions des uns et des autres sur les différents dossiers semblent irréconciliables. Plus d'un observateur ne voit pas comment les angles pourront être arrondis, les violons, étant tout sauf accordés. Et ce n'est pas la dernière affaire en date, sur la prétendue connaissance par le chef de l'État de la formation d'une milice à son service, comme l'a affirmé le député Marcellin Cishambo qui fera douter de l'avis de tempête qui s'annonce.

Patrick Eale

Libre penseur

In Memoriam

07 septembre 2019 - 07 septembre 2020

Il y a un an, il a plu au Très-Haut de rappeler auprès de Lui son humble serviteur d'heureuse mémoire **José AYOMBE OTSHUMBA**
La famille Jean NTELA

NKANGA saisit cette opportunité pour raviver son souvenir aux parents, amis et connaissances et les invite à une communion de prières en réminiscence de leur



défunte épouse, mère et grand-mère.
Que son âme repose en paix.

Contact : +24382 672 6864.

Marie Chantal Fatuma, ancienne combattante de MLC, un des bras séculiers de ECCO

Ma chronique "Mes gens" entre dans sa sixième saison que j'entame en levant un coin de voile sur le parcours d'une dame que j'ai connue il y a 43 ans alors qu'elle avait 18 ans dans le sillage de Papa Wemba : Marie Chantal Fatuma. C'était juste après la naissance de son fils aîné Mika qu'elle a eu avec le défunt patron de Viva la Musica. Elle a grandi à Kalina (actuelle Gombe) et travaillait au sein de la maison communale de Matete où elle s'occupait de la jeunesse.

Après ce temps-là, elle prend la résolution de changer le cours de sa vie et se marie avec le professeur Gambembo. De cette union sont issus quatre enfants dont une fille. Au cours d'un échange il y a peu, elle m'a laissé entendre qu'elle est une mère heureuse parce que sa benjamine qui a aujourd'hui 23 ans va obtenir une licence et se préparait à convoler en justes noces. Femme au foyer, c'est également



avec son conjoint qu'elle coule des jours heureux faits de bonheur mutuel. Comme un long fleuve tranquille...

Et regrette la disparition de sa génitrice, combattante de première heure de l'UDPS qui malheureusement n'a pas vécu la prise de pouvoir par le parti politique au sein duquel elle a longtemps milité. Pour faire un peu comme elle, en marchant sur le sillon qu'elle a tracé, elle a été combattante dans le MLC (Mouvement de libération du Congo). On l'a vue en première

ligne depuis l'arrière jusqu'à l'entrée de Jean



Pierre Bemba à Kinshasa en 2001. Elle était dans l'Antonov qui avait transporté la délégation dans la capitale. C'est en 2005, qu'elle pris ses distances pour fonder avec Adam Bombole une autre formation politique ECCO (Ensemble changeons le Congo) dont elle est secrétaire générale. Femme de tête et courageuse doublée de caractère bienveillant

envers autrui, elle se montre invariablement attachante vis-à-vis de sa famille et bien plus largement, de ses amis. Elle ne manque jamais de partager avec les autres les moments de joie et de malheur. Pour refermer cette chronique, l'autre souvenir que je garde d'elle est qu'elle était la première fille qu'un estimé confrère Nila Mbungu avait présentée autrefois dans la rubrique "Ces filles qu'on chante" dans Elima Dimanche. A l'époque déjà, c'était une flamme rayonnante qui

garde encore intactes ses qualités...

Après cette publication et même auparavant, elle attisait la convoitise de la jet-set, de par son attrait. Et de conclure : "Heureusement pour moi, j'avais déjà rencontré l'âme sœur après mes errements de jeunesse que je ne regrette pas". Fin de citation...



Fikin : un cadre ludique de prédilection de mes vacances

Jeune, âgé à peine de quatorze ans, j'étais présent, un certain 29 juin 1969, à l'ouverture de la Foire Internationale de Kinshasa (FIKIN), un cadre magnifique. Je revois dans mes souvenirs le président Joseph Désiré Mobutu, en tenue militaire avec des gants blancs et des autorités congolaises, dont mon oncle qui était le DG de la Regideso et des étrangers, habillés tous en costume et cravate. Après le discours inaugural, il y a eu un cocktail dinatoire au patio d'honneur, sous forme d'une gigantesque pailote, située au fond de l'allée principale et la visite des parcs d'exposition.

Je me souviens avoir visité tous les pavillons sans rien comprendre. Même quand impressionné par les stands de la Gecamines et de la Miba notamment où je voyais pour la première fois les pierres précieuses. Je voyais de jolies filles, belles et bien habillées en uniforme. Elles avaient en commun non seulement la beauté mais aussi la



étaient particulièrement séduisantes... J'avoue que même les dépliants, que je m'empressais de prendre, je ne lisais pas. Ma visite au parc d'attractions commence par le stand "Kobanga te", où il y avait des miroirs qui vous donnaient diverses tailles. Ensuite, je me suis rendu au stand où était un des hommes les plus gros du monde, qui pesait plus de 350 kilos et qui s'appelait Toubi, resté en position assise, torse nu portant un bermuda et qui s'en donnait à cœur à des séances photos avec des visiteurs. Puis après, avec le chauffeur, nous sommes rendus au parc d'attraction pour



maîtrise de la langue française. Au stand du Tourisme, les hôtesse

prendre des photos venir en polaroid devant le batteur de tam-tam. Pour

casser la croute et nous rafraîchir, nous nous



sommes attablés dans un restaurant à ciel ouvert, où j'ai mangé un plat de steak-frites. Après la bouffe, on nous a apporté des billets pour monter dans les manèges. J'ai commencé par des voitures électriques, auto-tamponneuses et durant tout le temps que j'étais au volant, je n'ai fait que multiplier des accidents.

Après, j'ai pris le "Mwamba", avec ce manège. J'avais la peur au ventre surtout lors des montées et des descentes. Il y avait d'autres attractions comme "Sukisa", "Ndeke luka", "train Mobembo". Fini avec les manèges, nous nous sommes rendus là où était dressé un podium pour suivre le

concert. Je ne connaissais pas le nom du groupe qui était sur scène et de son leader.

Je suis rentré très heureux avec l'envie d'y retourner chaque jour. Cette année là, il y a de cela 51 ans, je suis rentré deux fois et la deuxième fois, c'est vers le parc d'attraction. Et il y avait vraiment de l'attraction. La particularité : les organisateurs avaient prévu un point

de chute pour des bus qui ramenaient des visiteurs venant de divers coins de la ville. Depuis 1969 jusqu'à 1993, je ne manquais jamais durant la période estivale la visite de la Fikin. Parallèlement à cette visite, j'allais au Motel Fikin et c'est dans ce cadre que j'ai loué mon premier appartement en 1975 jusqu'à 1978.

Il y a quatre ans, je suis retourné pour assister à un deuil dans un pavillon, je n'ai pas reconnu la Fikin de ma jeunesse. Et à travers la presse, j'apprends que le site s'est transformé en site sportif pour les Jeux de la Francophonie. De mémoire.

Jean Pierre Eale Ikabe

Côte d'Ivoire

Guillaume Soro : "Le président Ouattara ne méritait pas nos sacrifices", la désillusion d'un ancien chef rebelle

Sous le coup d'un mandat d'arrêt international, l'ancien Premier ministre ivoirien, Guillaume Soro, est très amer depuis qu'il a été contraint à partir en exil. Il en veut particulièrement au président Ouattara qu'il a contribué à porter au pouvoir. On les croyait inséparables, mais la politique en a décidé autrement. Le torchon brûle désormais entre le président ivoirien, Alassane Ouattara, et son ex-allié, l'ancien chef rebelle Guillaume Soro, qui était aux commandes de la rébellion armée qui a porté au pouvoir l'actuel chef de l'État ivoirien. A la suite de la crise post-électorale de 2010-2011, cette guerre fratricide pour conquérir le pouvoir avait fait plus de 3 000 morts.

La disgrâce après les honneurs

C'est l'histoire d'un ancien jeune leader étudiant, qui a gravi les échelons du pouvoir jusqu'aux hautes charges de l'Etat, en passant par le maquis. Il a occupé le poste de Premier ministre, puis celui de président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, au lendemain de l'accession au pouvoir de son mentor, le président Alassane Ouattara. Aujourd'hui sous le coup d'un mandat d'arrêt international délivré par les autorités ivoiriennes, Guillaume Soro, en exil en France, ne décolère



pas. Sur son compte Twitter, il dit regretter les sacrifices qu'il a consentis avec ses camarades pour offrir les clés du pouvoir à Alassane Ouattara. Cet homme n'a jamais mérité le sacrifice suprême de mes camarades qui sont morts en croyant mener un combat noble. Alassane Ouattara est un imposteur.

Guillaume Soro, ancien allié du président Ouattara sur son compte Twitter

Guillaume Soro se rappelle avec amertume de cet "homme charmant", originaire comme lui du nord de la Côte d'Ivoire, qui avait débarqué dans le pays en 1990 en provenance du FMI à Washington. Il avait mené à ses côtés le combat pour une alternance politique à l'heure du parti unique. "J'ai été séduit par son CV. Je l'ai soutenu. Nous étions cinq camarades, quatre sont morts," confie-t-il au Journal du Dimanche (JDD). Guillaume Soro accuse Alassane Ouattara "d'avoir franchi la ligne rouge", en brigant un

troisième mandat, en violation de la Constitution ivoirienne.

"Je suis déçu et je le regrette"

Guillaume Soro n'a jamais caché ses ambitions politiques. Il s'était préparé de longue date à l'élection présidentielle prévue le 31 octobre 2020, avec l'espoir de succéder à son ancien allié auquel il s'est toujours dévoué. C'était sans compter avec les aléas de la politique. Exilé en France, c'est à des milliers de kilomètres de sa Côte d'Ivoire natale qu'il assiste, impuissant, aux préparatifs de cette échéance capitale. Il a été définitivement radié des listes électorales sur décision de la justice ivoirienne qui l'a condamné à 20 ans de prison pour détournement de biens publics. Guillaume Soro dénonce une parodie de justice. Alassane Ouattara dont la candidature a été rejetée en 2000 par le Conseil constitutionnel pour nationalité douteuse et pour qui nous avons sacrifié notre vie et

notre jeunesse est celui qui m'exclut de la liste électorale. Je suis déçu et je le regrette Guillaume Soro, ancien allié du président Ouattara sur son compte Twitter.

Qu'est-ce qui a pu se passer pour que l'ancien opposant si humain devienne "si arrogant et prêt à humilier et à broyer tout le monde" ? Est-ce la folie des grandeurs ?, demande l'ancien allié inconditionnel du chef de l'État ivoirien. Guillaume Soro refuse de baisser les bras. Il rassure tous ses partisans, il poursuivra son combat politique. Quoi qu'il arrive.

Faut-il craindre une nouvelle rébellion ?

Pour le quotidien burkinabè Le Pays, il y a lieu de craindre qu'à l'allure où vont les choses, la Côte d'Ivoire ne soit "pas à l'abri d'une nouvelle rébellion, tant ce jeune loup aux dents longues est capable de tout et compte de nombreux soutiens qui sont loin d'être des enfants de cœur".

Guillaume Soro a mis en garde contre une élection "qui sonne les prémisses d'une crise post-électorale". Le pays va brûler, a-t-il lancé dans une interview publiée par le Journal du Dimanche, le 8 août. Il accuse son ancien mentor d'entraîner la Côte d'Ivoire dans "un tunnel d'incertitude", qui risque de l'atteindre également.

Source : France Info

Vient de paraître

La réforme des douanes et accises congolaises, l'autre discours de Simon Urbain Nzuka Mapengo

La dissertation de ce douanier gros gabarit, au sens propre et au sens figuré, sur la réforme des douanes et accises congolaises se fonde, non sur des conjectures, mais sur la conjoncture congolaise actuelle. L'auteur de cette réflexion y a donc étayé ses convictions, pourquoi pas ses certitudes en fin praticien.

A lire le synopsis, l'auteur de ce livre, qui a intégré le monde de la douane congolaise en 1992, est vraiment un fils maison "de la Direction générale des Douanes et Accises". On détecte par ce fait l'origine de l'exaltation qui s'empare du lecteur de son livre, du début à la fin, laquelle finit par se muer en une indéniable catharsis.

Carrière en chapeaux de roues

Simon Urbain Nzuka Mapengo est une des perles rares de la matière douanière en RDC. Déjà à son engagement

en 1992, il devient l'assistant du PDG de l'entreprise douanière congolaise. C'était le début d'une carrière florissante, qui l'a fait promener dans plusieurs directions : celles du contentieux, des études, des recettes, des systèmes et technologies



et l'Information ainsi que de la réforme et modernisation avant d'occuper le fauteuil de Directeur général adjoint en charge des Questions techniques.

Ainsi a-t-il accumulé des connaissances pantagruéliques dans un domaine de prédilection,

lesquelles avaient été complétées par des formations lui ayant donné une expertise utile à l'administration douanière de son pays. Dans le lot, on peut à titre indicatif citer celles de l'Institut de l'Organisation Mondiale du Commerce, en Suisse en 2001,

relative à l'Analyse des Politiques commerciales ; d'immersion auprès du Département d'Etat américain en 2002 sur le désengagement de l'Etat et la privatisation; en 2003, de spécialité à l'ENA-Paris sur l'évaluation et la mobilisation des recettes fiscales et douanières; de l'Académie du savoir douanière en 2012; sur la réforme de l'administration fiscale et du système fiscal auprès de la Korean Development and Strategy Institute à Séoul en 2013 ; de Boston, aux Etats Unis, en 2013, sur la gestion axée sur les résultats et indicateurs de performance ; suivie

de celle de la France, à la Rochelle en 2014 sur le contrôle fiscal et la lutte contre la fraude.

En fait, cette belle panoplie de formations, sanctionnées par des certificats et diplômes, est venue enrichir un solide parcours académique en économie appliquée de l'Université de Kinshasa. En plus, l'auteur de cet ouvrage vient d'être élu par les Directeurs généraux des Douanes "Vice-Président du Groupe de travail sur la mesure de la performance de l'Organisation Mondiale des Douanes".

Quid de la réforme fiscale en RDC ?

Selon cet auteur, la "Réforme fiscale en RDC" revient fréquemment dans les discours des dirigeants congolais. Cependant, les orientations y données ne cadrent souvent pas avec les objectifs fixés par le Gouvernement, notamment celui de ramener le plus des recettes possibles au trésor public. Pour bien d'opérateurs politiques congolais, reformer le fisc signifie "changer les noms des régies" ou alors mimer ce qui se fait ailleurs, en prenant des options comme celle du regroupement des régies au travers d'une seule, à l'image

Suite en page 20



Blaise Bonghanya Mbane et nous : 20 ans après...

Le 5 septembre 2020, il aura totalisé 20 ans depuis qu'il a fermé les yeux à jamais sur les laideurs de ce bas-monde en allant rejoindre tous ceux qui nous ont précédés dans cet univers du silence. La mort est le crépuscule de ce jour nommé VIE. Le vrai cimetière pour nos morts c'est notre cœur où ils reposent éternellement...

En sa mémoire, une poignée des amis de Blaise Bonghanya Mbane, ancien journaliste à Salongo, ont décidé, avec la bienveillante



autorisation de Babette Eleyi, la mère de ses enfants, de lui rendre hommage en nous rappelant à son bon souvenir. Une messe a

été dite, à l'occasion, à Notre Dame de Fatima. Famille et amis de Blaise mêlés ! Présence très remarquée de Koffi Olomidé, Godard

Motemona, Jean-Claude Eale, Mwalimu, Lolo Mosango, Eugène Kabongo, Henri Tuluka, Popaul Lianza, Jeannot Osandu et bien d'autres... Sous la direction d'un maître de céans, Jean-Pierre Eale. Et comme c'était sa passion (écrire), nous lui consacrons ces lignes... Nous avons choisi de dépoussiérer un "papier" d'hommage de Jean-Pierre Eale Ikabe écrit, il y a trois ans sur lui, retraçant son parcours et son vécu que nous vous proposons...

B.M.

Blaise Bonghanya M'Bane : l'homme qui développait la passion de malmener la langue française !

Il y a peu, j'avais décidé de ranger mes anciens journaux, photos et autres documents d'archives et les scanner pour une bonne conservation ou archivage numérique. Pendant que je faisais ce tri méthodique et choix, j'ai eu de surprises et des larmes aux yeux en regardant certaines photos et en relisant des articles de mon encadreur et collègue Christophe N'Zita Mabiala dont j'ai pris plaisir à publier quelques-uns dont la série « Cette Nuit-là ISHA », de mon aîné Eddy Mavomo Nzuzi (tous les deux ont collaboré plus tard avec moi à mon agence et à mon journal Télé temps Libre au Memling Hôtel.

Il y a également dans cette catégorie, Blaise Bonghanya M'Bane. C'est surtout sur ce dernier avec ses papiers de sport et de musique dans Salongo puis à Salongo Musique SM que je me suis longtemps attardé. Blaise était pour moi un frère et un ami. Ensemble, on avait en commun beaucoup d'intérêts. On prenait chaque dimanche matin, un petit déjeuner à l'Intercontinental en lisant les journaux L'Equipe et France Football. On se retrouvait dans chaque concert de Zaïko Langa Langa et on s'éclatait jusqu'au petit matin dans l'ambiance de gaité et la bonne humeur. On était tous les deux, membres

de plusieurs associations de jeunes. Lorsque je deviens journaliste à Elima, Blaise est correcteur au journal Salongo. Puis, il va rejoindre la rédaction. Nous parlions ensemble de la profession lors de nos rencontres. Ensuite, après Zaïko Langa Langa dont il était très proche et confident de Jossart N'yoka Longo, il va changer de camp en se rapprochant de Koffi Olomidé. Là, on est encore ensemble. Et lors qu'il tombe malade, je le retrouve chez le docteur Edouard Muteba, un autre ami commun. Décidemment, nos chemins se sont croisés à chaque fois. Comme moi, Blaise avait du plaisir à

tchatché, à discuter avec les mots justes et surtout à malmener la langue de Voltaire. Je retiens de lui qu'il était jovial, taquins et avait de la bonne humeur à revendre pour ne pas dire en permanence. Je vais, après ce petit mot-texte d'hommage, écouter « Etape », cette chanson souvenir écrite sur mesure par Idi Mane et chantée merveilleusement par Bimi Ombale que tu aimais beaucoup. Les êtres les plus chers nous quittent vite !»

Je souffre de n'avoir pas respecté ce que tu m'avais dit.

Je remercie Babette Néné Eleyi, sa veuve pour sa collaboration.

EIKB65

Blaise Bonghanya : une perte d'un frère et ami qui débordait de joie de vivre



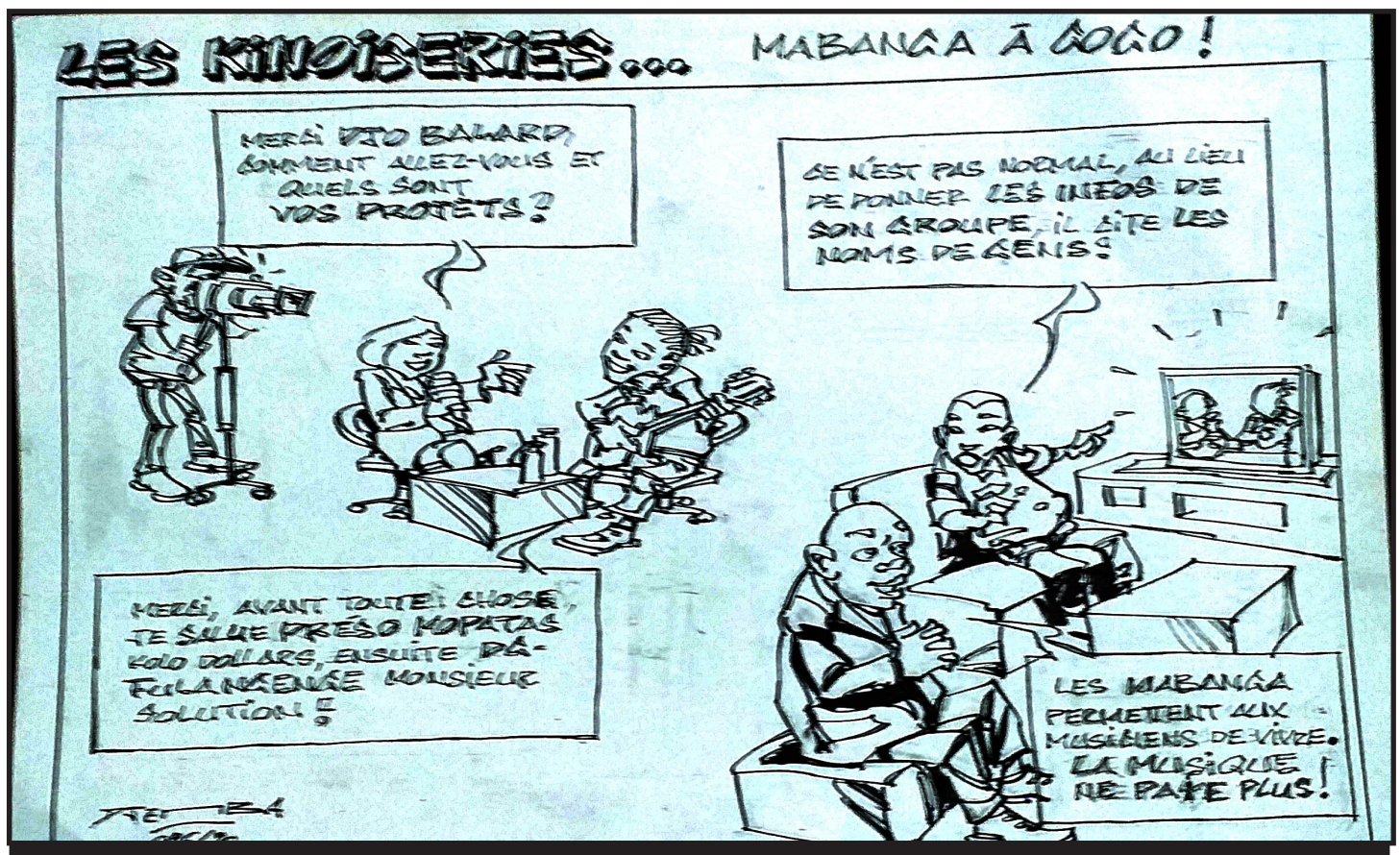
Beaucoup d'amis nous ne parlions pas trop mais que nous avions des choses à dire. Nos chemins se sont croisés dans pas mal de circonstances. Originaires de la province

de l'Equateur, Kinois, des amis en commun, ayant grandi avec le son de Zaïko, amis personnels de Jossart, de Koffi, et de plusieurs personnes, et de leur musique. Et Blaise, c'était la tchatche, Daring (dans le sang) et Zaïko : "Eyi nkisi, eyi magie". Blaise, c'était l'homme fidèle en amour avec sa femme Babette, "l'amour de sa vie" et pour le meilleur et pour le pire. Blaise, c'était le gars fidèle



en amié. Blaise, c'était la volubilité et la joie de vivre. Blaise, c'est une perte immense, sa disparition à fleur de l'âge. Blaise, nous manquera toujours.

EIKB65

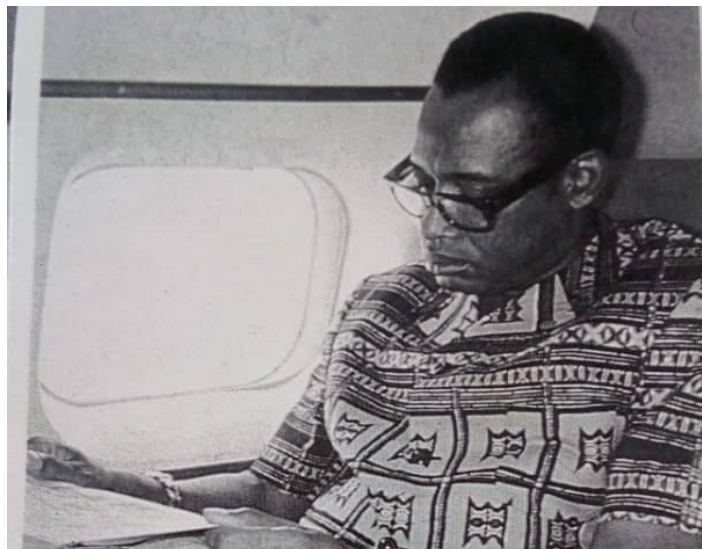


Mobutu, dignité pour l'Afrique (suite et fin)

Entretien avec Jean Louis Remilieux

Mais il fallait pour cela soit avoir un diplôme d'humanités complètes, soit réussir le concours d'entrée devant un jury. Je devais donc passer nécessairement par cette dernière épreuve. Il fallait s'y préparer. J'ai heureusement bénéficié des services d'un ami, le citoyen Kasongo Mutuale, alors stagiaire aussi à Infor-Congo, qui pendant quelques mois m'a assisté dans l'approfondissement de mes connaissances en mathématiques et en français. En contrepartie, je lui payais 500 francs belges par mois. Au jour « J », il s'est passé un autre épisode qui montre que j'ai eu aussi beaucoup de chance dans ma vie. Le jury était composé de sept personnes qui multipliaient les questions du genre : d'où venez-vous ? Qui êtes-vous ? Quelle formation ? J'ai expliqué tout simplement que j'étais congolais, élève des frères des Ecoles chrétiennes, et au fur et à mesure que je parlais, j'observais les jurés se taper du coude. Ils devaient se dire : où est-ce que ce congolais-là a appris son français ? La question me fut ouvertement posée : « Où avez-vous appris le français ? »

J'ai expliqué ma petite histoire. Aussitôt l'un d'eux se lève et me dit : « Bon, nous allons faire une dictée ». Et cette dictée s'est fort bien passée. Sans faute ! 20 sur 20 ! Le jury n'a



pas voulu en savoir plus. Grâce à l'enseignement de la mémorable madame Delcourt qui, tout petit, m'avait merveilleusement appris le français, j'avais réussi une dictée de plus, ce qui suffisait à impressionner un jury belge pour qui les congolais ne pouvaient pas bien écrire le français.

Vous étiez déjà, à votre manière, un nationaliste. C'est, je crois, ce qui vous caractérise fondamentalement ...

Oui, quand on a vécu les balbutiements de l'indépendance du Congo, quand on a eu la jeunesse que j'ai eue, reçu des coups de fouet et connu du mépris, quand on a pu mesurer, sur place, les intentions du colonisateur, on ne peut être que nationaliste. J'ai été aussi à l'école de Lumumba. Cet homme, je l'ai beaucoup admiré. A cause de son idéal, il fut l'objet d'une machination.

Le colonisateur l'accusa de détournement de fonds aux PTT où il fut fonctionnaire, dans le but évident de salir son image. J'ai eu le courage, à cette époque, de l'interviewer et de lui consacrer un éditorial dans le journal L'Avenir pour le défendre. De là, naquis notre complicité. Venu à Bruxelles à la table ronde de janvier 1960, après sa libération, il me désigna secrétaire de sa délégation et, à ce titre, je participai à la rédaction de toutes ses interventions.

C'est ainsi que lorsqu'il composa le premier gouvernement, il me désigna secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des questions politiques et administratives.

Une autre personnalité que j'ai beaucoup admiré pour son nationalisme : c'est le général de Gaulle. J'ai une grande admiration pour son combat, la force de ses convictions, son

engagement pendant la Seconde Guerre mondiale et le refus de défaite, la confiance dans le génie de ses compatriotes, dans la place et la grandeur de la France... autant d'idées forces qui caractérisent cet homme d'exception. Il m'avait reçu à l'Elysée et m'avait donné beaucoup de conseils. Cela reste pour moi un souvenir inoubliable.

Avec Mao, que vous avez rencontré, c'était le même échange ?

Je l'ai rencontré deux fois à Pékin. En janvier 1973 et en décembre 1974. C'était un nationaliste à sa manière. Les idéologies de gauche et de droite sont balayées au profit de l'intérêt supérieur du pays. La première fois, il m'a dévisagé. Il a observé ma toque, ma canne, puis m'a regardé fixement pour finir par me dire : « Mobutu c'est vous ? Sachez que j'ai de l'admiration pour vous, vous êtes courageux... » Je ne comprenais pas ce compliment venant d'un homme comme Mao.

Il renchérit : « J'ai fourni armes, munitions, argent à vos adversaires pour vous combattre. C'est vous qui avez gagné. J'ai beaucoup de respect pour vous ». J'étais désemparé face à une telle franchise. J'avoue que, depuis lors, la République Populaire de Chine entretient avec le Zaïre la plus loyale

Suite en page 15

Mobutu, dignité pour l'Afrique (suite et fin)

Entretien avec Jean Louis Remilieux

Suite de la page 14

des coopérations. Je l'ai souvent cité en exemple. Une autre anecdote révélatrice de sa personnalité : il me montre, sur un ton de reproche, une brochure que mon bureau avait éditée où l'on me voyait avec diverses personnalités, dont Tchang Kaï-check. Il me dit : « Avec lui (désignant Tchang Kaï-check), nous sommes adversaires politiques sur le plan des idées, néanmoins nous respectons sa personne... ».

Puisqu'en sommes aux personnalités marquantes, quelles sont celles qui vous laissent le meilleur souvenir ?

Chez les américains, j'ai été reçu par Kennedy, en mai 1963, six mois avant son assassinat. On devait évoquer les questions militaires. Nous en avons parlé cinq minutes sur une heure d'entretiens passionnants. Le reste du temps a été consacré à la politique dans mon pays et dans le monde.

J'ai reçu un accueil fantastique de Nixon en 1970. Il est le président des Etats-Unis qui a encouragé le plus d'investissements américains au Zaïre. Je lui en suis reconnaissant. Reagan, plus récemment, m'a chaleureusement reçu et m'a exprimé son admiration pour le

modeste rôle que joue mon pays en Afrique. George Bush, je l'ai déjà rencontré treize fois. Nous nous connaissons depuis très longtemps. Il a été à la tête de la CIA et connaît les problèmes du Zaïre par cœur. Il m'a déjà reçu en famille dans sa maison du Maine avec sa mère, sa femme, ses enfants et petits-enfants. Je l'ai revu récemment aux obsèques d'Hiro Hito. C'est un homme ouvert, intelligent, sensible, aux convictions



chevillées au corps. Il est difficile de dresser la liste des personnages les plus marquants. J'en ai reçu beaucoup au Zaïre. J'ai rencontré des personnalités d'une simplicité frappante, comme l'empereur Hiro Hito, ou le prince héritier, aujourd'hui empereur du Japon. Je l'ai reçu à Kisangani il y a quatre ans. J'ai rencontré Tito deux fois. C'est un monument de son pays et des non alignés. Je garde un excellent

souvenir de ma visite officielle, en décembre 1973, à Londres. J'ai été reçu et j'ai logé quarante-huit heures à Buckingham Palace. J'ai été fortement impressionné par la reine Elisabeth II.

Je compte le roi des Belges, Baudouin 1er, parmi mes amis. Il est également d'une très grande simplicité.

Le président Valéry Giscard d'Estaing, comme Nixon, a dynamisé les relations entre le Zaïre et la

rencontré plusieurs fois montre une sensibilité exceptionnelle aux problèmes de l'Afrique et nous lui en savons gré. Il est très courageux.

En Afrique, j'ai beaucoup de respect pour mon aîné Félix Houphouët-Boigny dont la sagesse rappelle l'époque de nos ancêtres. Je me souviens encore du combattant Jomo Kenyatta, qui me prit en affection comme son fils.

Le roi Hassan II est un ami profond. Nous partageons bien des affinités. Et l'amitié entre nos peuples est scellée dans le sang des jeunes marocains, versé au Shaba, pour défendre l'idéal africain.

J'ai admiré en Sadate l'amour de la paix. Il l'a payé incompris.

J'ai rencontré bien d'autres chefs d'Etat d'Afrique, Neto, combattant de la liberté ; sa mort m'avait beaucoup affecté..., ainsi que des personnalités du monde des affaires, etc. Il n'y aurait pas assez de place pour les citer tous ici.

Du point de vue littéraire, le président Senghor, dont j'ai lu beaucoup d'écrits, a été pour moi un modèle. Son sacre comme membre de l'Académie française, je l'ai ressenti comme un signe de reconnaissance de la rationalité et de la dignité de l'homme noir. Car la négritude qu'il a prêchée et l'authenticité que je défends ne font qu'un ...

Aujourd'hui, le président Mitterrand que j'ai

Morceau choisi

Omba de JB Mpiana, une supplication amoureuse d'un homme délaissé

Comme brûlé par le feu dévorant d'un amour immodéré, un mâle visiblement désarticulé supplie Omba (le titre de la chanson contenue dans l'album Titanic sorti le 19 février 2010) de revenir à de meilleurs sentiments, par la voix de JB Mpiana qui en est l'auteur. De la veine des œuvres aux allures de suppliques, ce lamento (chant en forme de plainte) coulé sur un tempo langoureux pour certainement cadrer avec la douleur ressentie par cette personne suppliant le retour de sa dulcinée qui lui a tourné le dos. Les lamentations de

est déroulée... Il relate ici ses tourments pour que visiblement l'auditoire se solidarise avec sa détresse et ses soucis permanents. L'auteur y va un peu fort livrant l'amoureux d'Omba qui, à corps perdu, se lance pour tenter l'impossible : car le possible semble n'avoir rien donné... Tout bien considéré, ces mots fort touchants alignés les uns après les autres n'arrivent nullement à remuer la corde sensible de cette descendante d'Ève, source de son profond désarroi. A tout prendre, il mène une lutte acharnée qui devient intense... "Je regarde à gauche et



l'infortuné se font de plus en plus vives au fur et à mesure que la chanson à droite, en haut et en bas, je ne vois personne qui pourra m'empêcher

de te (re)conquérir", ainsi s'exprime-t-il dans le corps de la chanson non sans avoir défié les parents de la fille qu'il cite en désespoir de cause... Plus loin, il n'est pas prêt à désarmer : "Je te demande de laisser ouverte la porte de ton cœur pour que je vienne tel un voleur entrer et y dormir..." Relevant que la patience demeure la clé d'or de toute réussite. Résigné, s'oppose au désespoir ne voulant nullement lâcher prise. Le voilà qui s'accroche éperdument à l'espoir que tout vient à point nommé à celui qui sait attendre. On comprendra plus loin que Omba, dont il dit qu'elle

est la jumelle de Sharon (à la beauté identique), doit s'être entichée d'un homme plus fortuné. Un tantinet philosophe, dans sa conscience, il admet aujourd'hui en reprenant à son compte la véracité de cette citation contenue dans un ouvrage de la romancière et mémorialiste Simone de Beauvoir : "Quand la pauvreté entre par la porte, l'amour s'en va par la fenêtre..." Simple à comprendre que les deux concepts ne font jamais bon ménage. Comme quoi on ne vit pas que d'amour et d'eau fraîche...

Bona MASANU

Suivez chaque jour à 6h⁰⁰, 7h⁰⁰ et 19h⁰⁰
sur **E-Radio FM 100.0 MHz**,
la radio la plus écoutée de Mbandaka et ses environs



Des rumeurs faisant état de son décès

Gina Efoncé, bien en vie !

Ces derniers jours, des bruits de couloir ont laissé croire que le chanteur, au charme établi, Gina Efoncé serait mort. Nullement vrai, car il est bien portant à Paris où il vit depuis des années. Victime d'une machination de la part d'une frange de détracteurs, qui ont répandu cette fausse alerte, il s'est senti dans l'obligation de faire une vidéo mercredi 2 septembre, à la suite d'un appel de notre rédaction, qui voulait en avoir le cœur net. Fringant comme à son habitude, ce sémillant chanteur est sur les Champs Élysées, avec une mise vestimentaire élégante, moulée dans un ensemble immaculé, mallette en main, comme pour dire qu'il n'est pas le prochain sur la liste. Et que ceux qui se sont avisés à propager ces bobards devraient déchanter.

L'occasion pour la rédaction de revenir sur son parcours, notamment dans Zaïko Langa Langa où il a trôné pendant un moment avec son binôme Anto Evoloko. Jean-Pierre Efoncé Isek'Ofeta, dit Gina wa Gina Efoncé, est un chanteur né le 13 mai 1955 à Kinshasa. Il commence sa carrière dans Zaïko Langa Langa, qu'il quitte pour former son orchestre le Tout Puissant Libanko. Depuis l'enfance de ce fils de Corneille Efoncé et Élise Lisimo, la musique est son dada. Il débute à chanter dans une chorale d'église à Barumbu. A l'âge de 13 ans, il

rejoint le groupe Le Maps, où il rencontre Evoloko. Après Le Maps, tout droit vers Zaïko Langa Langa. Il est devenu célèbre alors qu'il était dans le groupe. En 1974, dans la chanson «Amando», il a fait un duo du tonnerre avec Nyoka Longo. Il compose sa



toute première chanson intitulée "Consolation", puis son nom est dans toutes les bouches et appellera d'autres tubes comme "Celio", "Yo Nalinga", "Bepe ya Munu". En 1975, il fait partie de la vague qui a plaqué Zaïko. Fin 1977, il forme son groupe T.P. Libanko où il signe "Débat", "Selemani"



et "Dada".

Basé à Paris

En 1978, il s'envole pour la France et enregistre "Mandanda" avec Manuaku Waku. L'année d'après, quatre anciens compères de Zaïko se retrouvent, le temps d'un

album, dans le groupe Le Quatro de Langa Langa avec Papa Wemba, Bozi Boziana, Evoloko et lui. Avec Sec Bidens, comme directeur artistique, ils enregistrent l'album «Grand Job». Plus tard, ils font appel à Manuaku Waku et sortent le disque «Quatro + 1». En 2010, il est nommé conseiller artistique du ministère de la Culture et des Arts. En 2012, le clan Langa Langa se rassemble et sort "Regards croisés" et Gina Efoncé y participe. Depuis là, il enregistre quelques œuvres qui rappellent, au bon souvenir des nostalgiques, ce que fut ce chanteur à l'allure vive qui a conservé toute sa jeunesse.

Bona MASANU

E-Journal KINSHASA

Bihebdomadaire en ligne

Autorisation de paraître

04/MIP/0029/95

Dépôt légal

09629571

Fondateur

Jean-Pierre EALE Ikabe

Société éditrice

ATL SARL

Directeur de publication

Bona MASANU Mukoko

+243892641124

Secrétaire de rédaction

Herman Bangi

+243997298314

Correspondants

Mike Malanda

Dieudonné Yangumba (Rtnc)

Patrick Eale

Asimba Bathy

Paris

Henri Mukoko

Jean-Claude Mass Monbong

+33612795774

Belgique

Claude Nsamu

Schengen

Alain Schwartz

Allemagne

Boose Dary

Mbandaka

Peter Kogerengbo

E-radio FM 100

Hôtel de la poste

Av Bonsomi/Mbandaka 1

Consultants

Prof Yoka Lye

Socrate Wina Lokondo

Ricky Kapiamba

Caricaturiste

Djeis Djemba

Infographiste

Wise Media Agency

Collaboration

Lino Debrazeau

Accord partenariat

Top Congo - Congoweb - EventsRDC

AfricaNews - CMCT - Crayon noir

Relations publiques

Roger Nsita

Régie Pub Schengen

Eloges Communication

+32475719058

Adresse : Croisement av. ex-

24 Novembre / Mbomu –

immeuble Kin Béton

Email : agencetempslibre@gmail.com

redaction@e-journal.info

Site : www.e-journal.info

Facebook : E-Journal

Kinshasa

Whatsapp : +243812266592

Un des pionniers de la rumba congolaise

Bowane : l'artiste musicien multidimensionnel

Henri Bowane est né en 1926 à Mbandaka ex-Coquilathville, d'un père congolais de Brazzaville (Sibiti), Titi Raoul, dont le père était togolais et la mère congolaise de Kinshasa, Jeanne Bontone. Clerc, venu travailler dans les sociétés agricoles de ladite province, Titi Raoul épouse une femme de tribu Mongo qui enfanta Henri Bowane. Bénéficiant du statut d'assimilé, les Congolais de Brazzaville étaient considérés comme des Français et d'ailleurs certains d'entre eux siégeaient au Parlement comme Blaise Diagne durant la Première Guerre Mondiale et d'autres au Gouvernement à l'instar d'Houphouët Boigny, qui fut plusieurs fois ministre d'Etat du Gouvernement français. Pour ainsi dire que Bowane avait bénéficié d'une bonne éducation de la part de son père et avait déjà des contacts dans le milieu des blancs de Coquilathville. Ce qui lui avait permis de pénétrer facilement le milieu des blancs de Léopoldville. Une fois à Léopoldville, en 1946, il va intégrer les éditions Ngoma, une année après sa création et va entraîner ses collègues comme Wendo et Bukassa à faire autant. Il a contribué à la mise en place de maisons d'édition comme Opika, Loningisa, Cefa et Esengo et à la promotion des musiciens et des

orchestres congolais. Homme à multiples talents, il a été à la fois chanteur, guitariste, auteur compositeur, arrangeur, recruteur, découvreur de talents, chef de studio, chef d'orchestre, manager, tourneur de groupes, etc. Beaucoup de grands musiciens lui doivent leurs carrières



comme Wendo, Bukasa, Guy Léon Fylla, Franco, Rossignol, Essous, Nino Malapet, Lucie Eyenga, etc. Malgré son apport comme déterminant sur l'émergence de la rumba congolaise, il n'est pas reconnu à sa juste valeur. Il y a lieu de lui rendre des mérites dignes d'un catalyseur de la rumba congolaise. Nous retraçons quelques éléments de son parcours pour démontrer le rôle majeur qu'il a joué dans l'émergence de cette musique. Débarqué à Kinshasa en 1946 venant de

Coquilathville, Henri Bowane monte rapidement l'orchestre Victoria Coquilathville, qui ne fera pas long feu. Il intègre, en 1947, les éditions Ngoma de Niko John Jeronimidis et amène Wendo après la faillite des éditions Olympia. Il est le co-auteur de la célèbre chanson "Marie Louise"

dans laquelle il chante et joue de la guitare, sortie aux éditions Ngoma. Et il roulait déjà à l'époque dans une voiture Cadillac. C'est ce qu'évoque Wendo dans la chanson : « biso tozali na voitili na biso, tokomba ye na nzela Kingabwa ». En plus de cette chanson, il a également composé "Assero", "Baluka nkisi", "Rumba-Rumba" et "Marie Bisengo". Il est le premier à mettre en place l'usage du sébène dans la musique congolaise à travers la chanson "Marie Louise". En 1950, il introduit

Léon Bukasa, venant du Katanga depuis 1948, aux éditions Ngoma. Celui-ci va exceller dans les instruments à cordes et à vent et il va introduire la contre basse et la clarinette. Il enregistre avec son orchestre Watoto wa Katanga Bamunama et mambeleo. Athanase et Basile Papadimitriou créent, en septembre 1950, les éditions Loningisa et les tâches les plus importantes sont confiées à Bowane. Il est à la fois chef de studio, chanteur, guitariste et chargé de recrutement. Papadimitriou lui offre une voiture de marque Taunus. Parmi les premiers recrutés, on peut citer les transfuges des éditions Ngoma tels Honoré Liengo, Théophile Yenga, Camille Massamba, Charles Bala et Adikwa. Sur instigation de Papadimitriou, Henri Bowane va mettre en place Bana Loningisa, un collectif des musiciens d'accompagnement des dites éditions. Les cinq premiers disques, c'est-à-dire les dix premières chansons de cette maison d'édition, sont de Bowane notamment disque 1 : "Bowane na Honoré et Bisambo" ; disque 2 : "somba accordéon et Marie Claire"; disque 3 : "Bowane et tala mwana mwasi oyo" ; disque 4 : "Tata Bowane apiki dalapo et Tangana" et disque 5 : "Bowane

Suite en page 21

Un des pionniers de la rumba congolaise

Bowane : l'artiste musicien multidimensionnel

Suite de la page 20

makambo et Welo welo". Bowane fait recours à la gente féminine avec l'interprétation au chant de "Marie Kitoto" et il va mettre sur le marché des œuvres comme "Ya bisu se malembe", "Yokole yekele", "baya mbangu baleka", "Chéri kanga vélo tosolola mwa moke", "Nakeyi Luanda", "balobi nakoti boloko", "wa nga moko", "liwa", "kotiya zolo te", "mama alobi nabala yo", "Nyokuna", "la beauté à Kinshasa", "la violette à Brazzaville", "mbula ebeti", "naleli", etc.

Une seconde vague va suivre dans les années 51-52 avec des musiciens comme Disasi, Fataki, Kitenge, Kalafay, Adikwa, Putu, Kabamba, Pauline Lisanga, Marie Kitoto, Bossocould, Tino Mab Pembele, Maître Taureau. En 52, Bowane offre ses services à la maison d'édition CEFA. Il va introduire Guy Léon Fylla et sa femme Marcelle Ebibi qu'il a découverts à Brazzaville. Guy Léon Fylla sort la chanson "Mama e" qui obtiendra le prix de la radio RTBF. C'est lui qui amène aussi Roger Izeïdi, Brazzos, Roitelet et Vicky Longomba à intégrer ladite maison d'édition.

Poursuivant son travail de recruteur, il va amener dans les éditions Loningisa, en 1953, d'autres musiciens comme Paul Ebengo Dewayon et son orchestre Watam, Daniel Loubelo Delalune

venant de Brazzaville, Mutombo, Mongwalu, Vicky Longomba, Lando Rossignol qui vient de Coquilathville sur invitation de Bowane, Augustin Moniania Roitelet, Pholidor, Kossi Pedro Bembi, Saturnin Pandi de Brazzaville aussi. Le groupe Watam est composé de Bikunda, Mutombo, Ganga, Mongwalu, Franco et lui-même Dewayon. Dewayon va composer plusieurs chansons dont "bokilo ayebi kobota", "nalekaki na nzela", "yembele yembele", tandis que Luambo Franco enregistre ses premières chansons "Lilima chérie na nga", "kombo ya loningisa". Toujours sous l'égide de Bowane, Bana Loningisa devient Loningisa en 1955. Il est ouvert au public pour des concerts avec comme musiciens : Bowane (guitare), Delalune et Desouin (guitare), Roitelet (basse), Pandi (tumbas), Rossignol, Kosi Bémi, Polydor, Essous, Vicky Longomba. Luambo Franco intègre le groupe et Bowane le surnomme Franco. En 1954, Bowane amène quelques musiciens en tournée à Luanda. Au retour, il sort la chanson "Nakeyi na Luanda". Ensuite, il fera une tournée à Bumba en passant par Mbandaka avec Franco et Rossignol. Toujours la même année, Bowane découvre l'orchestre Negro Jazz à Brazzaville après avoir

joué la première partie du concert d'African Jazz au bar chez Faignond de Brazzaville. Il va l'amener à Kinshasa. Parmi les membres de ce groupe, on peut citer Joseph Kaba, Essous Jean Serge, Nino Malapet, Diaboua Lièvre, Edo Ganga, Célestin Kouka, etc. dont certains seront à l'origine de la création de l'Ok Jazz plus tard.

Dans le Bana Loningisa, Franco enregistre en 1955 deux chefs d'œuvre "Marie catho" et "bolingo na nga Béatrice" qui le font découvrir au grand public, comme auteur compositeur de talent. Sa carrière est lancée. La montée en puissance de jeunes loups du groupe Loningisa a fait pâlir l'influence de Bowane. Découragé, il finit par quitter les éditions Loningisa pour Esengo. Après la création de l'Ok Jazz, le 6 juin 1956, par Franco, Essous, Rossignol, Desouin, Delalune et Vicky Longomba et sur les conseils de Bowane, Dino Antonopoulos crée les éditions Esengo et suggère à Essous, Roitelet, Rossignol, Tino Baroza de rejoindre cette nouvelle maison d'édition. Suite à la faillite de maison Opika, Bowane convainc également Grand Kalle à rejoindre les éditions Esengo, à côté de l'orchestre Rock'A Mambo et Conga jazz de Dewayon. En 1957, Bowane, Rossignol

et Essous forment le trio BEROS. Ils sont accompagnés par Roitelet et Pandi.

Grâce à son expertise, les éditions Esengo surfe sur le succès à travers des œuvres de haute facture produites par African Jazz, Rock'A Mambo et Conga succès de Dewayon. Des œuvres comme "La rumba caliente", "la rumbanella de mi corazon", "ah mama mokili ekobaluka" font fureur et sont exécutées par Gogène à la guitare, Nzambe dit Sathan au chant avec Rossignol, Essous à la clarinette et Maproco au saxo. A l'approche de l'indépendance et suite au départ des blancs, les éditions Esengo vont faire faillite. Bowane crée, en 1959, l'orchestre Ryco Jazz (rythme congolais de jazz). Ils vont faire des tournées en Centrafrique, Cameroun, etc. Ces tournées vont les amener en France métropolitaine et aux Antilles. Dès 60, Bowane s'exile en Afrique de l'Ouest où il poursuit ses activités de manager et tourneur entre Ghana et Togo. En 1977, lors d'un voyage à Accra, il a produit un remix des chansons de Zaïko. De retour à Kinshasa, il n'a pu poursuivre ses activités. Malade, il meurt en 1992. Bowane laisse à la postérité l'image d'un homme aux multiples talents et un héritage inestimable qui mérite d'être divulgué.

Martin Fayulu, un allié inattendu pour « Joseph Kabila » ?

Suite de la page 5

fait, l'homme était à l'affût d'une « opportunité » pour assouvir sa soif de vengeance. A quel prix? Le président de l'ECIDé et Théodore Ngoy ont-ils engagé le pari risqué de déstabiliser le pays au nom de leurs intérêts particuliers?

Fayulu est assez intelligent pour savoir que la destitution éventuelle de Félix Tshisekedi ne lui profitera guère. Encore moins, la plateforme « Lamuka ». Celle-ci avait,

d'ailleurs, fixé, dans sa Convention publiée le 27 avril 2019, les « axes principaux » de son futur combat. A savoir notamment: la « défense de la Constitution spécialement dans ses articles intangibles » et la « mobilisation du peuple pour une alternance démocratique et politique reflétant la vérité du choix des électeurs ». Nulle place pour la rancoeur.

Va-t-on assister à l'implosion de la plateforme politique « Lamuka »? Des « katumbistes »

donnent déjà de la voix demandant l'isolément de cet électron libre. C'est le cas notamment de Jean-Claude Vuemba et de Mike Mukebayi.

Chacun a le droit d'aimer ou de ne pas aimer l'actuel chef de l'Etat congolais qui, comme tous les êtres humains, n'est pas exempt de reproches. Il reste qu'entre le Mwana mboka « Fatshi » et le despote « Kabila », l'homme dénué d'humanité, aux multiples lieux de naissance et patronymes, le choix est

clair!

En se laissant entraîner dans cette « aventure ambiguë » par le très peu fiable avocat Théodore Ngoy et ses clients Kilomba et Ubulu – coachés manifestement par des apparatchiks du FCC/PPRD -, Martin Fayulu fait, malgré lui, le jeu de la mouvance kabiliste. Et devient, de ce fait, l'allié inattendu de l'ex-président « Kabila ». Quel gâchis!

Correspondance particulière de Baudouin Amba Wetschi

Vient de paraître

La réforme des douanes et accises congolaises, l'autre discours de Simon Urbain Nzuka Mapengo

Suite de la page 11

du "Revenue Authority" des pays anglophones. Pareilles démarches lui paraissent cependant sujettes à caution, puisque n'impulsant pas la mobilisation des recettes, ne simplifiant pas l'impôt, ne modernisant ni ne rationalisant aucunement sa collecte. Pour permettre à la douane de faire peau neuve, au regard des données empiriques, il faudrait réduire les interventions de l'Etat congolais qui s'accaparent de 60 % du potentiel fiscal. Ainsi, cet ancien DG de DGDA suggère que les différentes exonérations

soient dorénavant discutées une année avant avec les ministères sectoriels concernés et inscrites dans la loi des finances.

Avec l'imposition de nouveaux produits des accises, on générerait plus de recettes douanières et l'effet induit s'étendra également sur la TVA, voire sur les amendes et pénalités. La DGDA a donc la possibilité de faire plus au travers des impositions sur les niches des accises, les recettes propres des douanes à l'importation étant appelées à être réduites à zéro, du fait de la transition fiscale et des effets de la mise en œuvre des accords régionaux. La taxation

à faire sur la télé distribution internationale (Canal Plus, DSTV, Startimes....) est donc une nouvelle opportunité qui apparaît ramener dans les prérogatives des accises, laquelle pourrait ramener des recettes substantielles à l'Etat, tranche-t-il avec solennité.

En guise de conclusion

La dissertation de ce douanier gros gabarit, au sens propre comme au figuré, sur la réforme des douanes et accises congolaises se fonde, non sur des conjectures, mais sur la conjoncture congolaise actuelle. L'auteur de cette réflexion y a donc étayé ses convictions, pour quoi

pas des certitudes, en fin praticien.

A l'instar du professeur Mukoko Samba dans ses prolégomènes, nous relevons le fait que cet économiste financier, avec un penchant pour les mathématiques, la recherche opérationnelle et l'informatique, ait su faire appel à la philosophie pour résoudre une préoccupation douanière. Tout en saluant sa sagacité, nous conseillons la lecture sans modération de son ouvrage technique, mais qui se lit comme un roman.

**Jean Paul Brigode
Ilopi Bokanga
Magazine
Regard'Afrique Juin/
Juillet**

Autre temps, autres mœurs

De Lovanium à l'Université de Kinshasa, creuset de l'intelligentsia congolaise aux fortunes diverses

D'hier à aujourd'hui, la colline inspirée comme était désignée autrefois l'université Lovanium, devenue l'Université de Kinshasa, située sur les hauteurs du quartier Righini plus tard Livulu, a subi des mutations au gré de l'évolution du temps. Des Belges, ce creuset de l'intelligentsia congolaise (il a formé une multitude de cadres et hauts cadres ayant œuvré et continué à le faire aussi bien dans l'administration publique que privée) est passé aux mains des Congolais. Beaucoup d'eau a coulé sous le pont, charriant espoirs et parfois doutes sur l'avenir de cet alma mater (établissement d'enseignement supérieur) : cette mère nourricière, qui a materné aussi bien des nationaux que des étrangers les préparant à l'exercice de la vie pratique.

Brin d'histoire

Décidée par le pouvoir colonial, l'Université Lovanium est créée en 1954 par Mgr Luc Gillon



Le Dr Jean-Pierre Want (assis), ancien étudiant de Lovanium

de l'Université catholique de Louvain (Belgique). Les Jésuites, le clergé séculier, prennent en charge la direction et le contenu

académique. Lovanium rencontre un franc succès : il s'est observé une croissance du nombre d'étudiants inscrits en première année académique et celles d'après. La première tournée est livrée en 1958 (les premiers diplômés), le cycle d'études le plus court



étant de 4 ans. En 1960, une bonne cinquantaine de diplômés est comptée. A sa création, c'est une poignée d'enseignants (7) qui dispensent les cours. Deux ans après, l'université en compte 32, puis le nombre double (68) en 1958.

"Lovanium" est pourvu de diverses facultés (médecine, sciences politiques, sociales et économiques, de droit, d'agronomie, scientifiques, philo et lettres, de théologie) et homes pour étudiants : les filles étant séparées des garçons mais ensemble en auditorios...

L'université restera liée à Louvain jusqu'en 1971, lors de la fusion avec l'Université libre du Congo. Symbole de souveraineté et de fierté

nationale, elle est renommée Université nationale du Zaïre (Unaza), en 1980, répartie en trois pôles : Kinshasa, Kisangani et Lubumbashi.

Des fortunes diverses

Au fil du temps, l'Unikin deviendra un peu plus tard l'ombre d'elle-même. Des

années de gloire donneront lieu à celles de braise. Un engouement s'est fait jour et un grand nombre de Congolais sont allés frapper à la porte de l'Unikin et de pas beaucoup en sont sortis avec un bagage consistant. Les auditorios bondés ne laissent plus la possibilité à une assimilation adéquate des enseignements dispensés. Un corps professoral, plus très motivé dans un contexte de crise aigüe qui a fini par altérer la dynamique du départ. Au 20e siècle, jadis l'université la plus prestigieuse d'Afrique centrale, elle ne se retrouve plus sur la liste des 150 meilleures du continent. Triste réalité !

Témoignage d'un ancien étudiant

Le Dr Jean-Pierre Want (pur produit de Lovanium), qui a exercé aussi bien dans des structures hospitalières du pays et dans le cadre du projet Sanru (Santé rurale), lève un pan de voile sur les conditions d'admission dans cette grande école. Le

système de quota provincial, à l'époque était de mise, institué par le président Mobutu pour créer un certain équilibre en prônant l'égalité des chances. La démarche consistait à inciter un grand nombre à se diriger vers les sciences exactes dont le fondement est les mathématiques et d'autres domaines comme la physique, la chimie, la biologie, etc. Et ainsi promouvoir une élite rompue dans ces secteurs dont la médecine était la faculté phare. N'étaient admis que ceux qui avaient un pourcentage plus élevé que d'autres. Les candidats étudiants qui n'avaient pas été retenus, dès cette première année, devaient être orientés vers les facultés de propédeutique général (pour des connaissances qui préparent à une étude plus approfondie). Le Dr Want note qu'il existait une communication sans faille entre le secrétariat académique et les étudiants qui étaient suffisamment informés (par voie épistolaire) en temps utile de tout ce qui les concernait. Il se remémore les moments fastes partagés entre l'envie d'apprendre, les instants de joie avec les micro et macro-bourses auxquelles les étudiants avaient droit et tous les autres plaisirs qui s'y rattachaient.

Les étudiants mariés avaient leur home vers Lemba terminus. Le bon vieux temps qu'il regrette lorsqu'il compare Lovanium d'hier à l'Unikin d'aujourd'hui... On doit bien se rendre à l'évidence que le temps est bien passé et ce n'est pas demain, la veille, que la colline inspirée retrouvera ses lettres de noblesse. Même si ce n'est nullement impossible. Pour beaucoup, l'espoir a déserté l'horizon...

Bona MASANU

Une jeune Ghanéenne promet un salaire mirobolant à l'homme qui voudra d'elle

Une jeune Ghanéenne est prête à offrir 100 000 FCFA à l'homme qui voudra d'elle. Avoir l'argent est une bonne chose mais avoir une personne qui prend soin de soi, et toujours à ses petits soins, en est une autre. Cette jeune Ghanéenne n'a pas trouvé deux chemins pour le dire clairement à travers un de ses tweets. Elle s'appelle Sandra Koffi et semble ne pas encore trouver son prince charmant. Après avoir attendu longtemps sans trouver une âme

sœur, qui prendrait soin d'elle, elle décide, elle-même, de se lancer à la quête d'un gentleman qui pourra la faire rêver et lui faire ressentir ce que les autres filles, qui ont de petits amis, ressentent. Sur sa page twiter, elle a posté un message dans lequel elle dit être prête à payer une somme de 1000 GH¢, soit l'équivalent de cent mille (100.000 FCFA), par mois à l'homme qui accepterait de la rendre heureuse, de lui envoyer des messages matin et soir et de lui faire ressentir ce que ses



camarades ressentent avec leurs petits amis. Qui peut résister à une telle offre ? Il semble que la race des garçons pareils a disparu de la terre il y a 2000 ans.

B.M.

Jeunes talents

Le génie-créateur d'Elie Safari Baraka

Jeune congolais de Goma, Elie Safari Baraka, fabrique des fers à repasser rechargeables de 3 heures d'autonomie (12V 72W). Nommé Biron, ce fer à repasser fait partie des projets de son entreprise électronique Banzela.



E-Journal KINSHASA

Qui va remplacer Kabund?

Le choix de l'UDPS est parti sur une dame!

Parlement immunité ou impunité?

Robert Zikanda, Kinoko, natif du quartier Ruzizi de Kongo central

Zoï tennis, cercle d'amis d'enfance

Aziolo, mère française, Mama Viva la Musica

Stade Vélodrome 1^{er} stade du Congo à l'abandon

Avec M-PESA votre argent est en sécurité et toujours disponible pour vos paiements.

E-Journal KINSHASA

Le projet du budget 2020 déclaré recevable

Assemblée Nationale

Les comptes sont très mal administrés

Le Cardinal Ambongo appelle à un Congo renouvelé pour un meilleur avenir

MBOTÉ SCOURIEZ

E-Journal KINSHASA

l'Union Européenne se désolidarise du gouverneur de la ville

Afrique du Sud

l'Union Européenne se désolidarise du gouverneur de la ville

Le CAC et l'Union Européenne coopération renforcée

DMCP éliminé

MBOTÉ SCOURIEZ

E-Journal KINSHASA

Le FCC dérange

Top 10 des Congolais les plus influents

Stade des martyrs: un business inexploré

Le caricaturiste Djels Djemba peint la vie de Kinois

Avec M-PESA votre argent est en sécurité et toujours disponible pour vos paiements.

E-Journal KINSHASA

Des morts en série, poison ou Covid 19

Provinces de la République

Des morts en série, poison ou Covid 19

Le stade cardinal Malula en déséquilibre

Epopée de Sosoliso par Jhomos Mbhe

Avec M-PESA votre argent est en sécurité et toujours disponible pour vos paiements.

E-Journal KINSHASA

Kamerhe recalé

Après 11 tentatives, Kamerhe recalé

Mgr Mulumba à Saint Kagga

Le RVB se dit incapable de payer les agents de la compétition

MBOTÉ SCOURIEZ

E-Journal KINSHASA

RDC: un mois sans écoles, universités, cultes, deuil, bars...

Kinshasa, COVID-19

RDC: un mois sans écoles, universités, cultes, deuil, bars...

Peur bleue du coronavirus et perte d'argent

MBOTÉ SCOURIEZ

E-Journal KINSHASA

F. Tshisekedi est déterminé à découvrir les coupables

Martine Kabongo de l'ONLU, Sélina Mita Kamukama

F. Tshisekedi est déterminé à découvrir les coupables

15 mars/Retour parlementaire: entrées et dangers

Les Corbeaux éliminés, Mihayo limogé!

MBOTÉ SCOURIEZ

E-Journal KINSHASA

Gouvernement et entreprises publiques: chambardement attendu

Les grands commerçants de Kinshasa sont fatigués du confinement

Gouvernement et entreprises publiques: chambardement attendu

Confinement total reporté

MBOTÉ SCOURIEZ

E-Journal KINSHASA

Kinshasa coupé des provinces

Contre les coronavirus

Kinshasa coupé des provinces

L'Afrique pleure Manu Dibango

Confinement total reporté

MBOTÉ SCOURIEZ

E-Journal KINSHASA

La tête du VP Kabund mise à prix?

Le nom de domaine de l'INRAC, obsole

La tête du VP Kabund mise à prix?

Ces grands commerçants Lubus

Où va l'argent de Go pass?

Avec M-PESA votre argent est en sécurité et toujours disponible pour vos paiements.

E-Journal KINSHASA

Mike Pompeo soutient Félix Tshisekedi

Le Congo dénonce l'enrichissement injustifiable et scandaleux des membres du nouveau régime

Mike Pompeo soutient Félix Tshisekedi

Le Congo dénonce l'enrichissement injustifiable et scandaleux des membres du nouveau régime

MBOTÉ SCOURIEZ

E-Journal KINSHASA

Félix Tshisekedi à Londres

Sommet Royaume Uni-Afrique

Félix Tshisekedi à Londres

Visite: le Pape invité en RDC en 2021

MBOTÉ SCOURIEZ

E-Journal KINSHASA

Dr Jérôme Munyangi de retour au pays pour combattre le coronavirus

Port obligatoire de masque, pas respecté par les Kinois

Dr Jérôme Munyangi de retour au pays pour combattre le coronavirus

L'inflation se porte bien

MBOTÉ SCOURIEZ

E-Journal KINSHASA

Confinement et Opération Bopeto: Gombo porte sa plus belle robe

Goma, la première destination touristique

Confinement et Opération Bopeto: Gombo porte sa plus belle robe

Primo Elez, petit prince de la Côte d'Ivoire

MBOTÉ SCOURIEZ

E-Journal KINSHASA

Un collectif de femmes exige les excuses publiques de Alexits Thambwe

Le plus proche des Congolais, est parvenu à convaincre de la République

Un collectif de femmes exige les excuses publiques de Alexits Thambwe

Rodo Likingi, autre voix de Zaire

MBOTÉ SCOURIEZ

E-Journal KINSHASA

Les mandataires: encore des noms qui fâchent

Le Pape rachète la villa de Papa Wemba

Les mandataires: encore des noms qui fâchent

Une députée en prison

MBOTÉ SCOURIEZ

E-Journal KINSHASA

Prorogation de l'état d'urgence jusqu'au 15 juillet

Procès Kamerhe plus de 2000 procès à Brazzaville: capitale de la France libre

Prorogation de l'état d'urgence jusqu'au 15 juillet

MBOTÉ SCOURIEZ

E-Journal KINSHASA

Plus de 100 000 morts dans le monde

La Cour constitutionnelle coupe court à la polémique sur l'état d'urgence

Plus de 100 000 morts dans le monde

Les brasseurs continuent de distribuer les boissons

MBOTÉ SCOURIEZ

E-Journal KINSHASA

Coronavirus: 225.000 décès à travers le monde

Afia Santé dans la lutte contre le Coronavirus

Coronavirus: 225.000 décès à travers le monde

Libération des malades dans les hôpitaux

MBOTÉ SCOURIEZ

E-Journal KINSHASA

23 ans après la chute de Mobutu, Ngbanda reste toujours l'ennemi public n°1

Examen d'Etat: 533 éditions entre le bon et le mauvais côté

23 ans après la chute de Mobutu, Ngbanda reste toujours l'ennemi public n°1

11 avocats pour la défense de Vital Kamerhe

MBOTÉ SCOURIEZ

E-Journal KINSHASA

Dr Jérôme Munyangi: «Je suis de retour à la maison»

Jean-Claude Vaemba dénonce Vital Kamerhe

Dr Jérôme Munyangi: «Je suis de retour à la maison»

Exèque Mukuna: un arroseur arrosé

MBOTÉ SCOURIEZ

E-Journal KINSHASA

RDC: Le discours sur l'état de la Nation du Président de la République très attendu

Le budget 2020 voté

RDC: Le discours sur l'état de la Nation du Président de la République très attendu

Le budget 2020 voté

MBOTÉ SCOURIEZ

E-Journal KINSHASA

60 ans de l'indépendance/ adresse du chef de l'Etat

Le président Joseph Kabila s'adresse au peuple congolais

60 ans de l'indépendance/ adresse du chef de l'Etat

MBOTÉ SCOURIEZ

E-Journal KINSHASA

Mort politique de Kamerhe?

Parcours du premier président Joseph Kasavubu mesuré par sa fille Marie Poise

Mort politique de Kamerhe?

Encore 10 jours de patience

MBOTÉ SCOURIEZ

E-Journal KINSHASA

Coronavirus: Trop d'état d'urgence tue l'Etat

Usagers et police à la recherche des embouteillages du gouvernement

Coronavirus: Trop d'état d'urgence tue l'Etat

Le Président Félix Tshisekedi renforce le pouvoir judiciaire

MBOTÉ SCOURIEZ

E-Journal KINSHASA

Dr Myembe: "l'expérience de la Gombe ne doit pas être répétée ailleurs"

Examen scolaire 2019-2020: l'examen d'Etat sera organisé

Dr Myembe: "l'expérience de la Gombe ne doit pas être répétée ailleurs"

Examen scolaire 2019-2020: l'examen d'Etat sera organisé

MBOTÉ SCOURIEZ

E-Journal KINSHASA

5.000 sacs de riz à l'église catholique

Le témoignage poignant de Yidiye Tshimanga

5.000 sacs de riz à l'église catholique

Le témoignage poignant de Yidiye Tshimanga

MBOTÉ SCOURIEZ

E-Journal KINSHASA

Le DG du FONER Fulgence Bamaros sous les verrous

Mes gens Nation

Le DG du FONER Fulgence Bamaros sous les verrous

Mes gens Nation

MBOTÉ SCOURIEZ

E-Journal KINSHASA

Guerra de leadership entre Doniso Myakuru Tshisekedi et Olive Lembe Kabila

Gombe, zone rouge

Guerra de leadership entre Doniso Myakuru Tshisekedi et Olive Lembe Kabila

Gombe, zone rouge

MBOTÉ SCOURIEZ

E-Journal KINSHASA

RDC-Gabon: nul blanc!

RDC: la France annonce 65 milliards d'euros pour le développement et le désendettement

RDC-Gabon: nul blanc!

RDC: la France annonce 65 milliards d'euros pour le développement et le désendettement

MBOTÉ SCOURIEZ

E-Journal KINSHASA

Le Président Félix Tshisekedi renforce le pouvoir judiciaire

Belgique: Pour le 60^{ème} anniversaire de l'indépendance de la RDC, le Roi Philippe exprime ses regrets

Le Président Félix Tshisekedi renforce le pouvoir judiciaire

Belgique: Pour le 60^{ème} anniversaire de l'indépendance de la RDC, le Roi Philippe exprime ses regrets

MBOTÉ SCOURIEZ

E-Journal KINSHASA

Vital Kamerhe placé sous mandat de dépôt à Makala

Controverse autour du don des Chirotopras par l'ex-secrétaire d'Etat L'OC réévalué avoir analysé un chantillon du produit

Vital Kamerhe placé sous mandat de dépôt à Makala

Controverse autour du don des Chirotopras par l'ex-secrétaire d'Etat L'OC réévalué avoir analysé un chantillon du produit

MBOTÉ SCOURIEZ

E-Journal KINSHASA

L'UDPS fête ses 38 ans de combat

Fally Ipupa et Zaïko à l'espace Schengen

L'UDPS fête ses 38 ans de combat

Fally Ipupa et Zaïko à l'espace Schengen

MBOTÉ SCOURIEZ

E-Journal KINSHASA

Félix Tshisekedi au 3^{ème} Sommet de l'Union Africaine

Le budget 2020 voté

Félix Tshisekedi au 3^{ème} Sommet de l'Union Africaine

Le budget 2020 voté

MBOTÉ SCOURIEZ

E-Journal KINSHASA

Parkings payants dans tous les espaces HVK

Père Léon de Saint Moulin conduit à sa dernière demeure

Parkings payants dans tous les espaces HVK

Père Léon de Saint Moulin conduit à sa dernière demeure

MBOTÉ SCOURIEZ



Des maisons moins chères, rapides et solide

Plus d'infos sur

www.ndaku.cd

CATEGORIE A



MAISON A VENDRE
50m² : 30.000\$
2 Chambres...

CATEGORIE B



MAISON A VENDRE
100m² : 50.000\$
3 Chambres...

CATEGORIE C



MAISON A VENDRE
120m² : 60.000\$
3 Chambres...

CATEGORIE D



MAISON A VENDRE
150m² : 80.000\$
4 Chambres...

Sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Président de la République et en partenariat avec le gouvernement Provincial de Kinshasa, Hapi Congo Sarl va construire 240.000 maisons modernes dans le projet "To tonga Kinshasa"